



CGT-ONERA
Le fil d'Ariane CGT pour tous les personnels de l'ONERA
<http://onera.reference-syndicale.fr/>



Dès le 23 septembre, votez pour la liste parrainée par la CGT

Des administrateurs engagés pour les salariés

NOTRE PROJET : Représenter et défendre le personnel, « quoi qu'il en coûte » !

Les administrateurs CGT continueront au sein du Conseil à défendre les salariés de l'ONERA, pour obtenir des effectifs supplémentaires et des rémunérations au niveau de celles de la filière aérospatiale française pour toutes les catégories de personnel, refuser les statuts précaires, améliorer les conditions de travail, combattre les risques psycho-sociaux et les régressions sociales.

Ce jour, nous savons que la Direction de l'ONERA a réussi à reprendre aux salariés la semaine de congés payés de Noël (6^{ème} semaine). La CGT s'est très clairement positionnée pour ne pas céder au chantage de la Direction. Nous serons extrêmement vigilants, à ce que la « carotte » salariale 2020 ne soit pas grignotée par des augmentations et des salaires d'embauche réduits sur les prochaines années, au motif de la crise économique, car nous aurions alors au final perdu cette semaine sans compensation. Nous continuerons d'exiger la mesure du temps de travail, pour permettre une juste compensation des heures supplémentaires.

Nous engager pour le contenu du futur COP

Le futur COP devra être un contrat de développement de l'ONERA et non plus un contrat de réduction de format. Confronté à la crise économique actuelle, qui affecte particulièrement la filière aéronautique, l'Etat a plus que jamais besoin des compétences de l'ONERA, pour notamment intégrer la composante environnementale dans l'avion du futur. Nous continuerons à défendre une augmentation de la subvention de l'ONERA, pour lui permettre de réaliser des travaux de préparation du futur, prospectifs et indépendants. Nous demanderons un budget pluriannuel des dépenses d'investissement, afin de garantir que les grandes opérations d'investissement décidées lors du précédent mandat (PRISME, grandes souffleries) ne se traduisent pas par des réductions futures sur les investissements annuels, que ce soit dans les grandes souffleries ou dans les départements. Nous interpellons sur ce programme les acteurs politiques, institutionnels et industriels, en privilégiant l'action intersyndicale, comme lors du précédent mandat. Le futur COP devra aussi réparer les effets dévastateurs du précédent COP pour les salariés de l'ONERA. Nous demanderons la mise en place d'un plan pluriannuel d'augmentation d'effectifs et de revalorisation salariale, afin de redonner à l'ONERA l'attractivité qu'il a perdu ces dernières années. Nous nous opposerons à toute programmation de nouvelle hausse du temps de travail.

Regroupement immobilier IdF : suivre avec vigilance le projet PRISME

Nous continuerons à demander le transfert à Palaiseau de la soufflerie R2 de Meudon, dont le financement reste aujourd'hui à trouver. Nous serons vigilants à ce que la voilure du projet actuel ne soit pas réduite, notamment en cas de dépassement des coûts initialement budgétés. Nous veillerons à ce que la mise en œuvre du projet ne soit pas source de risques psycho-sociaux. Elle devra être concertée avec les départements, afin d'être compatible avec les activités des équipes de recherche, sans leur générer de surcharge de travail.

Mandat 2015-2020

Extraits des interventions des administrateurs salariés CGT

Afin de vous permettre d'apprécier concrètement la cohérence entre notre profession de foi, que vous avez reçue par courrier, avec la réalité de nos interventions pendant les Conseils d'Administration, nous en avons compilé des extraits dans ce document.

Car aux déclarations d'intentions, nous préférons la prise de parole pour être la voix du personnel. C'est parfois difficile au Conseil d'Administration. Il faut avoir travaillé ses dossiers, les chiffres, et ne pas hésiter à prendre la parole, même quand celle-ci ne plait pas. A eux seuls, sur l'ensemble du mandat qui vient de s'écouler, les 2 administrateurs salariés CGT ont totalisé davantage d'interventions que les 5 autres administrateurs salariés réunis.

Négos 2020 (NAO), attractivité, rémunérations, effectifs, situation des techniciens, doctorants, risques psycho-sociaux, dépenses de fonctionnement, COP, actions à l'extérieur, concurrence du DLR, stratégie scientifique, grandes souffleries, regroupement immobilier IdF...Les opportunités de s'exprimer n'ont pas manqué au cours de ce mandat !

N'hésitez pas à prendre connaissance de nos interventions (lien ci-dessous) et à venir en discuter avec nous pendant la campagne électorale, qui démarre ce 23 septembre 2020 !

Ex. d'intervention des élus CGT au CA du 11/03/2020 : Attractivité/Salaires/Temps de travail/NAO 2020 :
« Nous tenons à rappeler que les 10 M€ de résultat ont été obtenus grâce à l'engagement et aux efforts du personnel, qui encore une fois dans la réalité travaille bien plus que 39 heures par semaine pour pouvoir atteindre les objectifs, avec des heures supplémentaires non payées n'apparaissant pas dans ce qui est présenté. Aujourd'hui, le pointage des activités est écrêté à 39 heures, quel que soit le nombre d'heures réalisées. Vous indiquez que vous n'avez pas d'élément pour juger du temps de travail effectif. En tant que salariés, nous pouvons vous dire que les salariés aujourd'hui à l'ONERA font bien davantage que 1 607 heures par an. »

D'autres interventions de la CGT au Conseil d'Administration sont visibles ci-après (connexion LDAP):

<https://lefilonera.onera.fr/system/files/cgt/tract-cgt-touscentres-20200928.pdf>

Dans la crise économique qui s'amorce, vous aurez besoin d'élus déterminés à vos côtés pour défendre votre avenir et vos conditions de travail, et porter vos attentes au sein du Conseil d'Administration.

En choisissant la liste CGT, vous voterez pour :

- **défendre les missions et statuts de recherche publique de l'ONERA**
- **défendre des moyens matériels et humains pour notre recherche**
- **exiger le respect du personnel et la reconnaissance de son travail**

En raison de la crise sanitaire, la Direction a décidé de recourir au vote par correspondance. Vous pouvez adresser votre bulletin de vote par La Poste ou le remettre sous double-enveloppe contre émargement auprès des Directions de Centres, ou de la DRH pour Palaiseau.

A PARTIR DU 23 SEPTEMBRE, VOTEZ POUR LA LISTE CGT !

**Des élus à vos côtés
pour la défense
de la recherche
publique et de son
personnel**



J-M. MELKONIAN
Ingénieur, Palaiseau



M.-C. MERIENNE
Ingénieur, Meudon



C. LIM
Ingénieur, Châtillon



P. EGERT
Employé, Palaiseau



A. MASCA
Employée, Toulouse



C. ERADES
Cadre Administratif, Châtillon



S. GRISON
Technicien, Fauga-Mauzac

AVANT
Le
8 octobre 2020,
VOTEZ UTILE
onera.reference-syndicale.fr
VOTEZ CGT



C. IRIMIEA
Ingénieur, Palaiseau



A. RISTORI
Ingénieur, Palaiseau



N. DORVAL
Ingénieur, Palaiseau



B. TANGUY
Ingénieur, Toulouse



NAO 2020

Travailler une semaine de plus pour un début de rattrapage salarial : *un recul social historique !*

La CGT n'a pas signé l'accord « Aménagement du temps de travail » qui entérine la perte pour tous de la 6e semaine de congés payés de Noël, sans aucun "bonus" de la Direction, comme elle l'affirmait pourtant !

En effet, lors du CSEC de septembre :

- l'expert-comptable du CSEC atteste que le calcul de la Direction est faux, car il ne prend pas en compte le temps réel travaillé actuel (la semaine de Noël y étant déjà considérée comme travaillée ! Le SG la considérant comme une "semaine gratuite". Et le SG reconnaît enfin qu'il n'y a pas d'arrondi favorable à 5 jours car il intègre le 0,5 JARTT induit par cette semaine supplémentaire)
- La Direction, qui n'a transmis ses éléments de calcul que le 10 septembre aux OS, ne sait que répondre sinon qu'il s'agit d'un calcul de paie. La CGT a alors demandé combien d'heures seront à pointer les prochaines années (1540h en 2020), chiffres significatifs pour beaucoup. Nous n'avons pas obtenu de réponse. Sur cette base, chacun pourra calculer son augmentation du temps de travail en 2021 (~2,3%)

Factuellement, nous retiendrons les exemples que la Direction a mis en ligne, indiquant un rachat entre 2,38% et 2,42%, chiffres bien éloignés des 3% que certains signataires mettent en avant.

Nous retiendrons également :

- **Toujours pas de mesure du temps de travail** réel, ni de compensation : renvoi à 2021 ;
- **Pas de pérennité de la partie "Télétravail"** de l'accord, soumis à l'accord de la hiérarchie comme l'était le CET devenu inopérant depuis 2015 par la volonté de la Direction ;
- **Dégradation de l'accord CET avec effet rétroactif** pour ceux qui avaient posé des CET ;

La CGT signe l'accord salarial et l'accord d'intéressement 2020.

Les augmentations 2020 seront de 3,9% en moyenne au lieu de 2%, mais seuls 1,5% sont garantis par une Augmentation Générale.

- **Augmentations Individuelles AI : 2,4%**
- AI Mesures « jeunes » (<35 ans et <5 ans ancienneté) : Cadres = 100 € bruts ; Non-Cadres = 70 € bruts
- **Augmentations Générales AG : Cadres = 70 € bruts ; Non-Cadres = 40 € bruts (AG~ 1,5%)**
- Augmentations des primes et minima : + 4% ; Allocations doctorants/post-doctorants : +4%
- Revalorisation de la prime semestrielle : Plancher +4% Plafond +7%
- Mesure spécifique « Techniciens » : +1% supplémentaires ; Mesures « vélos » (prévues par la loi)...
- **Intéressement** : 250 € à 300 € par an **à partir de 2022**, versés de manière uniforme, selon résultats 2021 avec suppression des primes sur contrat et d'auteur en contrepartie.

La CGT regrette cependant (demandes CGT restées sans suite) :

- **qu'il n'y ait rien d'explicite pour régler le problème des apurements,**
- **la discrimination entre techniciens et employés**
- **l'écart d'augmentation entre le plancher et le plafond de la prime semestrielle**
- **le refus d'envisager 50 embauches en lieu et place du rachat de Noël** (quand des entreprises françaises envisagent de réduire le temps de travail pour protéger l'emploi !).

**A partir du 23 septembre, et avant le 8 octobre,
VOTEZ pour le syndicat qui refuse de brader nos acquis sociaux,**

VOTEZ pour LE syndicat du progrès social



VOTEZ CGT !